

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 décembre 2023 à 19 h  
Pavillon Henri Bourassa  
6100 rue Pascal**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac  
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

---

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK,  
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT**

---

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Tonia Di Guglielmo, directrice d'arrondissement  
Mme Carine Haddad, directrice des services administratifs  
M. Maxime Sauveur, directeur des Travaux publics  
M. Claudel Toussaint, directeur de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social.  
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement  
Mme Siham Arabi, secrétaire d'arrondissement substitut  
M. Daniel Bussièrès, chef de division des communications

**Étaient aussi présents :**

Mme Hélène Mercier, commandante du PDQ 39  
Mme Sandrine Villon, chargée de secrétariat  
M. Bienvenu-Olivier Ntumba, attaché politique

---

Nombre de personnes dans la salle : environ 40

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement souhaite la bienvenue aux citoyens.

Mme Christine Black invite l'assemblée à observer un moment de recueillement et à diriger nos pensées vers les enfants qui décèdent ou qui souffrent dans les différentes guerres qui sont en cours dans le monde en ce moment. Souhaitons-leur la paix et de pouvoir vivre pleinement leurs vies d'enfants.

Mme Christine Black présente les membres du conseil d'arrondissement et du personnel.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte

---

**CA23 10 334**

**Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, à 19h.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, à 19h.

Adopté à l'unanimité.

10.01

---

### 10 - Mot de la mairesse et des élu.e.s.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

- Dernier conseil d'arrondissement
- Sacha-Émission Les Stagiaires & Hadi Hassin LCN
- Gala de la Chambre de commerce et d'industrie

---

M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville – district Marie-Clarac

- L'InfoNord à votre porte fin décembre

---

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville – district Ovide-Clermont

- Municipalités alliées contre la violence conjugale
- Opération Nez rouge

---

M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement – Ovide-Clermont

- Déneigement
  - Collecte des arbres de Noël
- 

### 10 - Période de questions du public

#### Questions des citoyens présents dans la salle

Anna Taleb

Crise en Palestine

Noël Audet

Stationnement et neige

Saja Takche

Crise en Palestine

Emmanuel Sacchitelle-Bouisset

Contrat Ville en vert

Zahra Sayed-Ali

Crise en Palestine

Catherine Gauvin

ÉcoNord

Émilie Ould-Aklouche

Ville en vert

Pierrette Delisle

Parc Aimé Léonard- bruit

Lucie Rose

Stationnement-vignettes

Fannie De La Durantaye

Politique sur les églises

#### Questions reçues via le formulaire électronique

Aucune question reçue.

---

Suspension de la séance à 20h07

Reprise de la séance à 20h 20

---

**CA23 10 335**

**Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 06 novembre 2023.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 06 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.04

---

**CA23 10 336**

**Déposer la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives, conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), les déclarations des intérêts pécuniaires de M. Jean-Marc Poirier, conseiller d'arrondissement pour le district Marie-Clarac et de M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement pour le district Ovide-Clermont.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1232874005

---

**CA23 10 337**

**Adopter le nouveau Programme de soutien financier - Clubs sportifs de Montréal-Nord et autoriser son entrée en vigueur dès le 1er janvier 2024.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le nouveau Programme de soutien financier aux clubs sportifs;

ET QUE le nouveau programme entre en vigueur le 1er janvier 2024.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1234669002

---

#### **CA23 10 338**

**Approuver le nouveau programme de contribution financière, Initiatives et projets spéciaux, dans le cadre de la nouvelle Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif et d'accès au soutien de l'arrondissement de Montréal-Nord.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

Que soit approuvé le nouveau programme de contribution financière, Initiatives et projets spéciaux, dans le cadre de la nouvelle Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif et d'accès au soutien de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

12.02 1239738014

---

#### **CA23 10 339**

**Accorder dans le cadre du budget issu du programme Prévention Montréal 2023-2025, des contributions financières au montant de 1 315 860 \$ pour les années 2024 et 2025 aux organismes ci-après désignés, soit : 500 000 \$ à Café-Jeunesse Multiculturel pour le projet AGIR-Action globale intégration réussite, 308 028 \$ au centre des jeunes l'Escale pour les projets Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) et Ma vie en premier (MVP), 280 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet Action jeunesse Nord-Est, 150 000 \$ à la Table de quartier de Montréal-Nord pour le projet Coordonnateur territorial en sécurité urbaine et 77 832 \$ à Hoodstock pour son projet Justice Hoodistique et approuver les projets de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soient accordées pour les années 2024 et 2025, en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal (axe 2) , des contributions financières totalisant la somme de 1 315 860 \$ aux organismes ci-après désignés pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux,

- Café-Jeunesse Multiculturel, pour le projet Action globale intégration réussite (AGIR), une contribution financière au montant de 500 000 \$;
- Centre des jeunes l'Escale, pour le projet Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ), une contribution financière au montant de 154 128 \$;
- Centre des jeunes l'Escale, pour le projet Ma vie en premier (MVP), une contribution financière au montant de 153 900 \$;
- Un itinéraire pour tous, pour le projet Action jeunesse Nord-Est, une contribution financière au montant de 280 000 \$;

- Table de quartier de Montréal-Nord, pour le projet Coordination territoriale en sécurité urbaine, une contribution financière au montant de 150 000 \$;
- Hoodstock, pour le projet Justice hoodsitique, une contribution financière au montant de 77 832 \$.

QUE soient approuvés les projets de conventions entre la Ville de Montréal-Arrondissement de Montréal-Nord et les organismes établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1234988008

---

### **CA23 10 340**

**Accorder à Ville en vert un contrat de services de 805 497,28 \$, taxes incluses, pour la gestion du Programme Éco-quartier Montréal-Nord, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026, et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordé à Ville en vert un contrat de services de 805 497,28 \$, taxes incluses, pour la gestion du Programme Éco-quartier Montréal-Nord, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1239161001

---

### **CA23 10 341**

**Approuver la modification de l'entente triennale de financement du Pôle 2022-2024, en accordant à l'organisme une contribution financière de 357 500\$ pour l'année 2024 et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit approuvée la modification de l'entente triennale de financement du Pôle 2022-2024, en accordant à l'organisme une contribution financière de 277 500 \$ pour l'année 2024 pour la réalisation de sa mission;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, Arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme Le Pôle;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1239069016

---

#### **CA23 10 342**

**Octroyer un contrat de services de gré à gré, au montant maximum de 256 600 \$, taxes incluses, à l'organisme Les Fourchettes de l'espoir pour l'organisation des camps de jour pouvant accueillir au maximum 400 jeunes âgés de 6 à 12 ans, 2 groupes de 10 jeunes âgés de 4-5 ans et 20 jeunes ayant des besoins particuliers, du mardi 2 juillet au 16 août 2024, et ce, pour une durée d'une année.**

M. Jean-Marc déclare intérêt.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit octroyé un contrat de services de gré à gré, au montant maximum de 256 600 \$, taxes incluses, à l'organisme Les Fourchettes de l'espoir pour l'organisation des camps de jour pouvant accueillir un maximum de 400 jeunes âgés de 6-12 ans, 2 groupes de 10 jeunes de 4-5 ans et 20 jeunes ayant des besoins particuliers, du 2 juillet au 16 août 2024, et ce, pour une durée d'une année.

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1231689006

---

#### **CA23 10 343**

**Adjuger à CONSTRUCTION VERT DURE INC., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 321 494,24 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux d'aménagement d'une mini-foret dans l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 64 298,85 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 3 214,94 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 389 008,04 \$, taxes incluses. Appel d'offres 1127 / 7 soumissionnaires**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit adjugé à CONSTRUCTION VERT DURE INC., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 321 494,24 \$, taxes incluses, le contrat 1127 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une mini-foret à l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense en contingences de 64 298,85 \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense en incidences de 3 214,94 \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 389 008,04 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1235391001

---

**CA23 10 344**

**Octroyer un soutien financier d'un montant de 70 000 \$ pour l'année 2024 à la SDC Montréal-Nord pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit octroyée une contribution financière de 70 000 \$ à la SDC Montréal-Nord pour l'année 2024 pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution financière;

QUE soit autorisé Monsieur M. Marc-Aurèle Aplogan, Secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Montréal-Nord, à signer la convention pour et au nom de la Ville;

QUE soit imputée cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1239069015

---

**CA23 10 345**

**Accorder une contribution financière de 14 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour la réalisation du projet de Brigade neige pour la période du 15 novembre 2023 au 31 mars 2024 et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 14 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour la réalisation du projet de Brigade neige pour la période du 15 novembre 2023 au 31 mars 2024 et approuver le projet de convention à intervenir;

QUE ces dépenses soient assumées conformément au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1233602015

---

**CA23 10 346**

**Autoriser une dépense additionnelle de 6 417,05 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord dans le cadre du contrat accordé à Demix Construction, une Division de Groupe CHR Canada Inc.,**

**CA23 10233, contrat 1128. Majorant ainsi le montant total pour les contingences de 34 916,20 \$ à 41 333,25 \$, taxes incluses.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense additionnelle de 6 417,05 \$, taxes incluses et une modification de la source de financement, de 25 565,58\$ non taxable, pour les incidences de Laboratoire - CQM - Marquage de la chaussée, pour l'exécution des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord dans le cadre du contrat accordé à Demix Construction, une Division de Groupe CHR Canada Inc., CA23 10233, contrat 1128. Majorant ainsi le montant total pour les contingences de 34 916,20 \$ à 41 333,25 \$, taxes incluses.

QUE soit autorisée une dépense en contingences de 41 333,25 \$, taxes incluses;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1236329007

---

#### **CA23 10 347**

**Accorder une contribution financière totalisant 5 800\$ aux organismes suivants: 2 000 \$ à l'organisme Entre Parents de Montréal-Nord pour la " Fête de Noël d'Entre Parents de Montréal-Nord (pour les familles) " qui aura lieu le 16 décembre 2023, 3 300\$ à l'organisme Fourchettes de l'Espoir pour l'activité " La caravane 2023 ", qui aura lieu le 24 décembre 2023 et 500\$ au Centre communautaire Multi-Ethnique de Montréal-Nord pour l'activité "La fête de Noël des enfants" qui aura lieu le 16 décembre 2023.**

M. Jean-Marc Poirier déclare intérêt.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 2 000\$ à Entre-Parents pour la "Fête de Noël d'Entre Parents de Montréal-Nord (pour les familles)";

QUE soit accordée une contribution financière de 3 300\$ aux Fourchettes de l'Espoir pour l'activité "La caravane 2023";

Que soit accordé une contribution financière de 700\$ au Centre Multi-Ethnique de Montréal-Nord pour l'activité "La fête de Noël des enfants".

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1239738013

---

#### **CA23 10 348**

**Accorder des contributions financières totalisant la somme de 4 650 \$ à divers organismes communautaires, soit 500 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord en lien avec la**



**Guignolée 2023, 1000 \$ à l'organisme Amour en action, 2500 \$ au Centre des femmes interculturel CLAIRE, en lien avec son projet Théâtrons pour la cause, 350 \$ à l'école Ste-Colette, en lien avec le projet Le Garage à musique, 300\$ pour le club de l'âge d'or de la Résidence du confort pour les soutenir dans leurs activités avec les aînés, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.es.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

Il est recommandé :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant la somme de 4 650 \$ à divers organismes communautaires, soit 500 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord, 1000 \$ à Amour en action, 2500 \$ au Centre des femmes interculturel CLAIRE, en lien avec son projet Théâtrons pour la cause, 350 \$ à l'école Ste-Colette, en lien avec le projet Le garage à musique, 300\$ pour le club de l'âge d'or de la Résidence du confort pour les soutenir dans leurs activités avec les aînés et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.es.

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1231038032

---

#### **CA23 10 349**

**Approuver les modifications des contributions financières totalisant 2 250 \$ aux 8 clubs de l'âge d'or reconnus par l'arrondissement pour l'année 2023.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit approuvées les modifications des contributions financières totalisant 2 250\$ aux 8 Clubs de âge d'or reconnus par l'arrondissement pour l'année 2023 comme suit:

QUE soit annulée la contribution financière de 250 \$ accordée aux Boules Joyeuses suite à l'avis d'intention de liquidation ou de dissolution déposé au registre le 29 septembre 2023

QUE soit annulée la contribution financière de 300\$ du "Club d'âge d'or Pompei;

QUE soit annulée la contribution financière de 250\$ du "Club d'âge d'or Pompei F;

QUE soit modifié le nom du "Club d'age d'or italo-canadien" pour le nom "Club d'âge d'or italo-québécois

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1239738011

---

#### **CA23 10 350**

**Accorder une contribution financière de 500 \$ à l'organisme Saint-Michel Vie Sans Frontières pour le soutenir dans ses activités annuelles, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.es.2023**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 500 \$ à l'organisme Saint-Michel Vie sans frontières, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.es pour l'année financière 2023;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1231038031

---

### **CA23 10 351**

**Accorder une contribution financière de 350\$ au Club d'âge d'or Pompei masculin afin de les soutenir dans les activités offertes aux aînés et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.es 2023**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

Il est recommandé :

QUE soit autorisée une dépense de 350 \$ au Club d'âge d'or Pompei masculin, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.es pour l'année financière 2023;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1231038030

---

### **CA23 10 352**

**Accorder une contribution financière de 300 \$ au Club du Bel-âge St-Antoine-Marie-Claret pour l'organisation de leurs événements spéciaux : Halloween, Fêtes de fin d'année, Saint-Valentin, Pâques ainsi que les achats liés aux différentes fêtes, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2023.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

Il est recommandé :

QUE soit autorisée une dépense de 300 \$ au Club du bel-âge St-Antoine-Marie-Claret, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2023;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1231038028

---

**CA23 10 353**

**Entériner une contribution financière de 50 \$ à Légion royale canadienne pour avoir bénéficié d'un don de 100 coquelicots, dans le cadre d'un événement qui a eu lieu le 11 novembre 2023 afin de célébrer le jour du Souvenir.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit entérinée une contribution financière de 50 \$ à Légion royale Canadienne pour avoir bénéficié d'un don de 100 coquelicots, dans le cadre d'un événement qui a eu lieu 11 novembre 2023, afin de célébrer le jour du Souvenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1239935006

---

**CA23 10 354**

**Autoriser le paiement final de 6 977,86\$ en lien avec les frais d'abattage requis pour l'entretien de la servitude de passage du pipeline Trans-Northern tel que convenu selon l'entente signée pour le lot 1 096 541**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisé le paiement final d'un montant de 6 977.86\$ en lien avec les frais d'abattage requis pour l'entretien de la servitude de passage du pipeline Trans-Northern tel que convenu selon l'entente signée pour le lot 1 096 541;

QUE cette dépense soit assumée conformément au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1237857003

---

**CA23 10 355**

**Annuler la résolution CA23 10 093 qui accorde une dépense de 1 200 \$ auprès du Groupe Atlas Media pour l'achat d'un espace publicitaire dans le catalogue de l'événement de la 18e édition de Iftar du Dialogue - Atlas Média.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit annulée la résolution CA23 10 093 qui accorde une dépense de 1 200 \$ auprès du Groupe Atlas Media pour l'achat d'un espace publicitaire dans le catalogue de l'événement de la 18e édition de l'Iftar du Dialogue - Atlas Média.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1231038007

---

#### **CA23 10 356**

**Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Trame Verte et Bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et du Programme des affluents maritime du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Trame Verte et Bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et du Programme des affluents maritime du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Adopté à l'unanimité.

20.18 1237857004

---

#### **CA23 10 357**

**Approuver la modification du financement du contrat de services accordé à l'organisme Les Fourchettes de l'espoir pour l'organisation des camps de jour 2023.**

M. Jean-Marc Poirier déclare intérêt.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit approuvée la modification du financement du contrat de services accordé à l'organisme Les Fourchettes de l'espoir pour l'organisation des camps de jour 2023.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1237606038

---

**CA23 10 358**

**Modifier le financement de l'octroi du contrat relatif à la location de niveleuses avec opérateur pour les lots 1,2,3,4 et 5 pour la période de novembre et décembre 2023 dans le cadre de l'appel d'offres 23-20152.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit modifié le financement de l'octroi du contrat relatif à la location de niveleuses avec opérateur pour les lots 1,2,3,4 et 5 pour la période de novembre et décembre 2023 dans le cadre de l'appel d'offres 23-20152.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1239913005

---

**CA23 10 359**

**Modifier le financement de l'octroi de contrat de la fourniture de sel régulier de déglacage des chaussées et des trottoirs pour la période de novembre et décembre 2023 dans le cadre de l'appel d'offres public 23-19980.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit modifié le financement de l'octroi de contrat de la fourniture de sel régulier de déglacage des chaussées et des trottoirs pour la période de novembre et décembre 2023 dans le cadre de l'appel d'offres public 23-19980.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1239913006

---

**CA23 10 383**

**Autoriser le dépôt d'une demande de subvention au Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre du programme de sécurisation routière, appel à projets 2023-2024.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisé le dépôt de deux demandes de subvention au Programme de sécurisation routière, appel à projets 2023-2024 auprès du ministère des transports et de la mobilité durable;  
ET QUE soit autorisé le directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à signer la demande et tout engagement relatif à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1237177007

---

**CA23 10 384**

**Accorder des contributions financières totalisant 1250 \$ aux 4 clubs de l'âge d'or suivants: 250\$ au Club d'âge d'or Ste-Colette, 250\$ au Club d'âge d'or Le Soleil, 250\$ au Club d'âge d'or Parc Ottawa et 500\$ au Carrefour des retraités de Montréal-Nord.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 220 \$ au Club d'âge d'or Ste-Colette";

QUE soit accordée une contribution financière de 250\$ au club d'âge d'or le Soleil;

QUE soit accordé une contribution financière de 250\$ au Club d'âge d'or Parc Ottawa;

QUE soit accordé une contribution financière de 500 \$ au Carrefour des retraités de Montréal--Nord

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1239738016

---

**CA23 10 360**

**Autoriser une dépense de 130 949,05, taxes incluses, auprès de Lafarge Canada Inc., pour la fourniture et le transport, sur demande, de pierre concassée et de pierre prémélangée requise par la Direction des travaux publics pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 130 949,05\$, taxes incluses, auprès de Lafarge Canada Inc., pour la fourniture et le transport, sur demande, de pierre concassée et de pierre pré mélangées requise par la Direction des travaux publics pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme.

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1239913007

---

**CA23 10 361**

**Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 octobre 2023.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés les rapports mensuels au 31 octobre 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1237606036

---

**CA23 10 362**

**Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 octobre 2023.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 octobre 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1237606037

---

**CA23 10 363**

**Adopter le Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

Adopté à l'unanimité.

40.01 1232874002

---

**CA23 10 364**

**Adopter le Règlement RGCA24-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024) (0.1348\$ par 100 \$ d'évaluation foncière).**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA24-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024) (0,1348 \$ par 100 \$ d'évaluation)

Adopté à l'unanimité.

40.02 1232874003

---

**CA23 10 365**

**Modifier l'avis de motion, présenter et déposer le projet le Règlement RGCA24-10-0004 autorisant un emprunt de 1 659 000\$ au lieu 1 509 000\$ pour les travaux de réaménagement de parcs et espaces verts.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit donné l'avis de motion, présenté et déposé le projet de Règlement RGCA24-10-0004 amendé autorisant un emprunt de 1 659 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs et espaces verts.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1232874006

---

**CA23 10 366**

**Adopter le Règlement RGCA19-10-0011-1 modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin de fixer une rémunération au président suppléant du comité consultatif d'urbanisme.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit présenté le Règlement RGCA19-10-0011-1 modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin de fixer une rémunération au président suppléant du comité consultatif d'urbanisme;

ET QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0011-1 sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord.



Adopté à l'unanimité.

40.04 1232874009

---

#### **CA23 10 367**

**Adopter le Règlement RCGA23-10-0009 intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal-Nord pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, et imposant une cotisation ».**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RCGA23-10-0009 intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal-Nord pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, et imposant une cotisation ».

Adopté à l'unanimité.

40.05 1239069013

---

#### **CA23 10 368**

**Permettre l'occupation permanente sur le domaine public de l'empiètement partiel de trois bacs semi-enterrés pour des matières résiduelles et d'une dalle de béton sur l'avenue du Parc-Georges pour le bâtiment sis au 3500, boulevard Henri-Bourassa et 11055, avenue du Parc-Georges, le tout en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisée, en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public, l'occupation permanente du domaine public afin de permettre l'empiètement partiel de trois bacs semi-enterrés pour des matières résiduelles et d'une dalle de béton, d'un maximum de 10,1 m<sup>2</sup>, localisés à un minimum de 2,74 mètre du trottoir sur une partie du lot 1 174 535 du cadastre du Québec (sur l'avenue du Parc-Georges).

QU'UN loyer pour l'occupation permanente du domaine public soit établi selon le tarif prévu au règlement de tarification en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1238311001

---

#### **CA23 10 369**

**Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre le remplacement d'une enseigne au 10660, boulevard Pie-IX, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisé, conformément au Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, le remplacement d'une enseigne, conformément au document déposé, soit le document de présentation préparé par Mathieu Giroux, chargé de projet pour Xénon Enseignes & Éclairage inc., daté du 12 octobre 2023.

QUE cette autorisation soit accordée à la condition suivante :

- QUE les travaux soient réalisés conformément aux plans approuvés, à défaut de quoi l'autorité compétente pourrait exiger le démantèlement de l'enseigne.

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 2 203 456 du cadastre du Québec soit le 10660, boulevard Pie-IX.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1238311002

---

#### **CA23 10 370**

**Adopter le Règlement RGCA24-10-0005 autorisant un emprunt de 2 994 000\$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA24-10-0005 autorisant un emprunt de 2 994 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.08 1232874007

---

#### **CA23 10 371**

**Déposer le certificat du secrétaire d'arrondissement et adopter la résolution PP-060 afin de permettre l'aménagement de quatre cases de stationnement en façade avant secondaire au 11140, boulevard Pie-IX, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

Que soit déposé le certificat du secrétaire d'arrondissement relativement au processus de demande d'approbation référendaire;

Que soit adopté, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, le projet de résolution PP-060 afin de permettre l'aménagement de quatre cases de stationnement en façade avant secondaire au 11140, boulevard Pie-IX, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

De déroger à l'article 92.22 du Règlement de zonage R.R. 1562 et permettre :

- Une aire de stationnement en marge avant secondaire;

Le tout aux conditions suivantes :

- Qu'à défaut de se conformer aux obligations de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Montréal-Nord s'appliquent;
- Que les travaux débutent dans les 12 mois suivant l'entrée en vigueur de la résolution; si ce délai n'est pas respecté l'autorisation qui fait l'objet de la résolution sera nulle et sans effet;
- Que les travaux d'aménagement des espaces extérieurs soient complétés dans les 6 mois suivant la fin de la validité du permis de construction;
- Et que toutes autres dispositions des règlements d'urbanisme continuent de s'appliquer.

Adopté à l'unanimité.

40.09 1238303007

---

#### **CA23 10 372**

**Autoriser le financement pour la création du poste permanent d'agent-conseil en ressources humaines (emploi : 211310), groupe de traitement : FM05, à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs, en contrepartie de l'abolition du poste temporaire d'agent des ressources humaines prévue au budget 2024, et ce, à compter du 31 décembre 2023.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisé le financement pour la création du poste permanent d'agent-conseil en ressources humaines (emploi : 211310), groupe de traitement : FM05, à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs, en contrepartie de l'abolition du poste temporaire d'agent des ressources humaines prévue au budget 2024, et ce, à compter du 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1239411001

---

#### **CA23 10 373**

**Nommer Annie Larivière, à titre de conseillère en planification, à la Division des sports et loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de cinquante-deux (52) semaines, à compter du 1er janvier 2024, en vue d'un statut permanent à cet emploi.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée madame Annie Larivière, à titre de conseillère en planification, à la Division des sports et loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de cinquante-deux (52) semaines, à compter du 1er janvier 2024, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1239720008

---

#### **CA23 10 374**

**Autoriser la création du poste de chauffeur opérateur B à la Division de la voirie et Aqueduc de la Direction des travaux publics de Montréal-Nord et nommer monsieur Jean-Robert Élie (matricule 100252319) à ce poste.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée la création du poste de chauffeur opérateur B à la Division de la voirie et Aqueduc de la Direction des travaux publics de Montréal-Nord et nommer monsieur Jean-Robert Élie (matricule 100252319) à ce poste.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1237768003

---

#### **CA23 10 375**

**Nommer Mme Véronique Castaneda, à titre d'agente-conseil en ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 4 décembre 2023, en vue d'un statut régulier à cet emploi.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Veronique Castaneda, à titre d'agente-conseil en ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 04 décembre 2023, en vue d'un statut régulier à cet emploi.

Adopté à l'unanimité.

50.04 1238451004

---

**CA23 10 376**

**Titulariser M. Frederik Venne-Léveille, à titre de plombier-chauffagiste à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 9 décembre 2023**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Frederik Venne-Léveille, à titre de préposé plombier-chauffage à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 9 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

50.05 1236562001

---

**CA23 10 377**

**Titulariser M. Phillip Henriques, à titre d'élagueur à la Division des parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 9 décembre 2023**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Phillip Henriques, à titre d'élagueur à la Division des parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 9 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

50.06 1236577001

---

**CA23 10 378**

**Titulariser M. Georges Junior Duval, à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, à la Division des sports et loisirs, de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, et ce, à compter du 10 février 2024.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Georges Junior Duval, (matricule 100129998) à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des sports et loisirs, de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, et ce, à compter du 9 décembre 2023;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.07 1239720011

---

**CA23 10 379**

**Autoriser la création d'un poste temporaire de contremaître-voirie et parcs, (emploi 221430), groupe de traitement 04-FM05, à la Division de la voirie et aqueduc de la Direction des travaux publics de Montréal-Nord, et ce, à compter du 25 novembre 2023**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit entérinée la création d'un poste temporaire de contremaître-voirie et parcs, (emploi 221430), groupe de traitement 04-FM05, à la Division de la voirie et aqueduc de la Direction des travaux publics de Montréal-Nord et nommer monsieur Junior Cormier à ce poste, et ce, à compter du 25 novembre 2023

Adopté à l'unanimité.

50.08 1237768004

---

**CA23 10 380**

**Nommer Mme Carine Haddad à titre de secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement de Montréal-Nord.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Carine Haddad à titre de secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1232874010

---

**CA23 10 381**

**Nommer Mme Chantal Rossi à titre de mairesse suppléante pour la période du 1er janvier au 30 juin 2024.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Chantal Rossi à titre de mairesse suppléante pour la période du 1er janvier au 30 juin 2024

Adopté à l'unanimité.

51.02 1232874001

---

**CA23 10 382**

**Approuver les demandes de reconnaissance des organismes à but non lucratif, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif et d'accès au soutien de l'arrondissement de Montréal-Nord, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

Que soit approuvé les demandes de reconnaissance des organismes à but non lucratif, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif et d'accès au soutien de l'arrondissement de Montréal-Nord, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Adopté à l'unanimité.

70.01 1239738015

---

À 21h 10, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée

---

Mme Christine Black  
Mairesse d'arrondissement

---

Marc-Aurele APLOGAN  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2024.